



COMMUNE D'AVULLY

# AVIS

## CIMETIERE D'AVULLY

Nous informons les familles que les tombes sous-mentionnées sont arrivées à échéance :

- Tombe N° 11 ALEXANDER Fabien
- Tombe N° 25 PILET Françoise (pas de renouvellement possible)
- Tombe N° 83 GILLIERON Hélène Eugénie et René Louis
- Case N° 326 DERVEY Henri

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit (courrier ou mail) à la Mairie, d'ici au 28 février 2022.

Passé ce délai, la commune procédera à la désaffectation des sépultures.

Le monuments et entourages de ces tombes seront détruits.

M. Vincent Mottet, Maire